



FORMULAIRE D'ADHESION POUR L'ANNEE 2022

Nom :	Prénom :
Société :	Fonction :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Tél. portable :
Courriel :	Site internet :

Afin de mieux nous connaître et de préparer votre parution dans notre *Carnet de Vol 2022*,
merci de renseigner l'organigramme que vous souhaitez diffuser avec les coordonnées complètes de chaque personne appelée à y figurer.

Nom / Prénom / Fonction / Courriel / Téléphone fixe et ou portable

1
2
3
4
5
6

Cotisation annuelle fixe par virement (RIB en fichier joint) :

- Membre ACTIF*** : journaliste professionnel en activité dans un média traitant de sujets aérospatiaux **60€**
- Membre ASSOCIE** : chroniqueur, auteur, rédacteur, journaliste retraité, communicant, amené à traiter
de sujets en lien avec l'aérospatiale. **60€**
- Membre HONORAIRE** : entreprise ou institution du secteur aérospatial **400€**

Nota : * L'adhésion de chaque membre ACTIF est soumise au parrainage de deux membres actifs de l'AJPAE. Elle doit faire l'objet d'une demande écrite au Président. Le postulant doit démontrer son activité dans les secteurs ci-dessus nommés,

- Toute autres demande d'adhésion est soumise à l'agrément du Bureau directeur.
- La cotisation comprend les frais fixes liés à l'organisation, la gestion, les événements et la communication globale, une insertion dans l'annuaire « Carnet de Vol » annuel, ainsi que toutes les autres charges afférentes au bon développement de l'AJPAE.
- Chaque événement fait l'objet d'une invitation personnelle. Les membres ont également accès à des visites privées de sites de nos membres et/ou partenaires particuliers.
- La participation aux petits-déjeuners ou déjeuners mensuels est payante.

Autorisation d'utilisation d'image et des données personnelles

Je soussigné :

1. Autorise l'AJPAE à reproduire les vidéos et photographies prises pendant ses événements et sur lesquelles je figure, ce aux fins de communication de l'association, quel que soit le support (interactifs tels que réseaux sociaux, médias sociaux, chaîne YouTube, plaquette, newsletter, site web, présentations power point, etc), à l'exclusion de tout usage commercial, sans limitation de durée. Cette autorisation peut être retirée à tout moment sans justification.
2. Accepte que l'AJPAE stocke mes données personnelles, et l'autorise également à m'adresser des courriels de sa part. L'AJPAE s'engage à respecter et à sécuriser les données que vous lui confiez. Ces évolutions concernant les règles de protection des données vous permettront désormais d'avoir le contrôle sur la façon dont vos informations sont utilisées, ainsi que sur ce que vous recevez de notre part. À tout moment, vous gardez le plein contrôle de vos données personnelles via la suppression ou la modification de celles-ci.

Je souhaite adhérer à l'AJPAE et par cette adhésion, je m'engage à respecter des statuts et son règlement intérieur joints.

Fait à :

le :

Signature :

Plan de vol de l'AJPAE

L'AJPAE, association régie par la loi 1901, a fêté ses 70 ans en 2019. En 2022, sa raison d'être s'appuie toujours sur les cinq points qui fondent ses initiatives, ses devoirs et l'objectif de son développement.

L'AJPAE regroupe les journalistes spécialisés dans les questions aéronautiques et spatiales, en vue de :

- Faciliter leur tâche
- Assurer la représentation de la profession, dont elle soutient qualité et crédibilité
- Organiser, susciter des activités et événements collectifs sans entraver la libre initiative de ses membres
- Défendre les intérêts professionnels de ses adhérents
- Créer des œuvres ou actions d'entraide et d'assistance

L'association a son siège dans les locaux de l'Aéro-Club de France. Notre communauté est compétente et reconnue par l'univers professionnel aéronautique et spatial.

L'AJPAE, aujourd'hui plus que jamais, a vocation à informer, à rapprocher, mais aussi à fédérer en vue de l'établissement de contacts et de partages professionnels tour à tour nécessaires, opportuns et fructueux.

Elle est actuellement animée par une équipe de cinq journalistes composant le Bureau directeur, et par une coordinatrice générale, chargée de la communication événementielle et des relations extérieures.

En adhérant à l'AJPAE, les membres s'engagent à respecter ses valeurs et à s'impliquer avec éthique et intégrité dans la vie et le développement de l'association.

Pour la rejoindre, les journalistes membres actifs ont dû démontrer leur activité dans les secteurs de l'aéronautique ou du spatial (civil ou militaire). Ils couvrent ces rubriques dans des supports imprimés ou numériques – quotidiens, hebdomadaires, mensuels d'information aéronautique, économique ou générale, revues professionnelles –, radios ou chaînes de télévision françaises ou étrangères. Ils sont invités à formuler des propositions sur divers thèmes à fins d'organisation d'entretiens avec des responsables institutionnels ou industriels, ou de visites de sites.

L'AJPAE compte également des membres honoraires, des entreprises, institutions, fédérations ou associations ancrées dans les domaines de l'aviation, du transport aérien, de la construction aéronautique ou spatiale, de la fourniture ou de la mise en œuvre de matériels de défense.

Elle accueille, enfin, des membres associés, professionnels de la communication, de l'édition, de la production audiovisuelle ou cinématographique, ou journalistes retraités, ex-membres actifs désireux de conserver un lien avec l'AJPAE.

Etre membre de l'AJPAE, c'est :

- Pouvoir participer à tous ses débats, au format visioconférence ou sous forme de petits-déjeuners ou déjeuners (8 en 2021).
- Répondre à ses différentes invitations, dont la visite privée de sites industriels du secteur aérospatial.
- Contribuer, par son comportement et la qualité de ses actions, à renforcer l'image de l'Association de façon à développer son rayonnement, accroître sa notoriété et la recommander auprès de membres potentiels.
- Dialoguer avec des responsables institutionnels, des décideurs du monde industriel et des exploitants.
- Bénéficier de l'annuaire numérique et imprimé « *Carnet de Vol de l'AJPAE* », instrument de travail de premier plan pour tous les professionnels du secteur : journalistes, communicants, influenceurs.
- Pouvoir éditer une page de publicité dans le *Carnet de Vol* et s'assurer ainsi une visibilité accrue auprès des acteurs des univers aérospatiaux.
- Entrer dans une dynamique d'information et de visibilité nationale et internationale, grâce à notre nouveau site Internet, auxquels sont ajoutés les réseaux sociaux Twitter, Facebook et très prochainement LinkedIn.
- Etre invité à notre grande soirée annuelle et à la remise du Prix Icare, décerné à une personne ou à une équipe ayant marqué l'actualité de l'année, ou dont l'action dans le long terme mérite d'être saluée. Ce prix existe depuis 1957. Il a acquis, à juste titre, une renommée internationale.

Nom/prénom : le :

Signature :